



ASSOCIATION DES MÉDECINS DU CANTON DE GENÈVE

Aux rédacteurs en chef  
des principaux médias

---

Genève, le 19 mars 2009

**Concerne** : conférence de presse de l'AMG le vendredi 20 mars 2009 à 11h 00

Madame, Monsieur,

Par ces quelques lignes, j'ai le plaisir de vous informer que l'Association des médecins du canton de Genève (AMG) tiendra une conférence de presse :

**Vendredi 20 mars 2009, à 11h 00,  
dans les locaux de l'AMG, 12, rue Micheli-du-Crest  
sur le thème :**

***Grève des médecins et rassemblement au Parc des Bastions,  
Mardi 24 mars 2009, dès 17h 30***

En prévision de cette journée de protestation contre la suppression de fait du laboratoire du médecin de premier recours, l'AMG vous fera part :

1. des dispositions prises par les médecins pour assurer la continuité des soins,
  2. des modalités retenues pour cette manifestation,
- et répondra volontiers à vos questions sur le fond.

En vous remerciant de votre attention et en espérant vous voir à cette occasion, nous vous adressons nos bons messages.

Paul-Olivier VALLOTTON  
Secrétaire général

Invitation adressée à : Tribune de Genève – Le Temps – Le Courrier – Le Matin – ATS  
Genève – RSR – Radio Lac – Radio Cité – Radio One FM – TSR – Léman Bleu – Le Matin  
bleu – 20 Minutes – L'Hebdo – GHI – Revue médicale suisse – Entreprise romande



ASSOCIATION DES MÉDECINS DU CANTON DE GENÈVE

## Conférence de presse du 20 mars 2009, 11h 00

### 1. Liste des intervenants

- Dr Pierre-Alain SCHNEIDER, président de l'AMG
- Dr Philippe FONTAINE, médecin généraliste, vice-président du Groupement genevois des médecins omnipraticiens (GGMO)
- Dr Michel MATTER, membre du Bureau du Conseil de l'AMG

### 2. Soutiennent à ce jour la pétition « pour la qualité de la médecine et des soins » et appellent au rassemblement des Bastions le 24 mars :

- Association des médecins du canton de Genève (AMG)
- Association genevoise des assistantes médicales (AGAM)
- Association des cliniques privées de Genève (ACPG)
- Association des médecins d'institution de Genève (AMIG)
- Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), section de Genève
- Association des étudiants en médecine de Genève (AEMG)
- Chiropraticiens genevois
- Organisation suisse des patients (OSP)
- PharmaGenève, association des pharmaciens genevois
- PhysioGenève, association des physiothérapeutes genevois
- Société coopérative médicale de Beaulieu (SMB)
- Parti démocrate-chrétien
- Parti socialiste

### 3. Soutien du Grand Conseil genevois

Lors de sa séance du 13 mars 2009, le Grand Conseil a adopté, par 70 voix contre 0 et 2 abstentions, une résolution 578 *visant à soutenir les médecins de premier recours dans leurs efforts de maintien d'une activité médicale de qualité et de proximité au service des populations genevoise et suisse.*





ASSOCIATION DES MÉDECINS DU CANTON DE GENÈVE

**Journée de grève des médecins du canton de Genève \* 24 mars 2009**

## **Que faire en cas d'urgence médicale ?**

**Comme un jour ordinaire !**

**1. Appeler son médecin habituel. Deux cas :**

- L'assistante ou le médecin vous répondent et vous disent ce qu'il faut faire.
- Sinon, suivre les instructions données par le répondeur par exemple: *"En raison de la grève de protestation des médecins genevois et vaudois contre la suppression des laboratoires de proximité, le cabinet est fermé le 24 mars. En cas d'urgence, vous pouvez atteindre le Dr X. au tél. 022 123 45 67, ou vous adresser au service d'urgence Y."*

**2. Se rendre dans l'un des services d'urgence hospitaliers ouvert 24h/24h :**

**Clinique de Carouge**, av. du Cardinal-Mermillod 1, Carouge, tél. 022 309 45 45

**Groupe médical d'Onex**, route de Loëx 3, Onex, tél. 022 879 50 50

**Hôpital de la Tour**, av. J.-D. Maillard, Meyrin, tél. 022 719 61 11

**HUG**, Site Cluse-Roseraie, rue Micheli-du-Crest 24, tél. 022 372 33 11

**ou dans un autre service d'urgence** figurant dans l'annuaire téléphonique.

**3. Enfants** (sur rendez-vous préalable) :

**Clinique des Granettes**, ch.des Granettes 7, 1224 Chêne-Bougeries, 022 305 01 11

**Hôpital de la Tour**, av. J.-D. Maillard, 1217 Meyrin, tél. 022 719 61 11

**HUG**, Urgences pédiatriques, av. de la Roseraie 45, tél. 022 372 45 55

**4. En cas de déplacement impossible**, une consultation urgente à domicile est possible :

**Genève-médecins**, tél. 022 754 54 54

**Médecins Urgences**, tél. 022 322 20 20

**SOS Médecins**, tél. 022 748 49 50

**5. AMBULANCE : 144**

**Attention: éviter de surcharger les Hôpitaux Universitaires (HUG) qui doivent rester disponibles pour les urgences graves. Les consultations urgentes ambulatoires sont remboursées dans tous les établissements du canton.**

AMG, 20 mars 2009